

## Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !

### Déclaration du groupe Environnement et nature

Le recul du nombre des fermes est une réelle hémorragie qui aggrave nos vulnérabilités alimentaires, uniformise les productions au lieu d'assurer la diversification nécessaire à la transition agro-écologique : il était temps d'en prendre conscience. Ici comme ailleurs, le changement de paradigme n'est plus une option, c'est une nécessité, et elle est urgente.

En soulignant le lien étroit entre installation et ancrage des nouveaux projets agricoles vers l'alimentation des populations, cet avis suggère ce changement et va dans le sens de l'histoire.

Il suggère ce changement quand il rompt avec la dynamique d'exploitations toujours plus grandes et moins nombreuses ou bien quand il propose de revaloriser les retraites agricoles et de repenser certains avantages fiscaux désormais contreproductifs. Il suggère ce changement lorsqu'il invite à réduire les risques pour les porteurs de projets, en favorisant les espaces tests et le droit à l'essai. Il suggère ce changement lorsqu'il demande d'étendre la Dotation Jeune Agriculteur à tous ceux qui ne sont plus tout à fait « jeunes » mais nouveaux. Car si beaucoup de vocations agricoles se manifestent, trop peu aboutissent.

Cet avis offre une vision globale et systémique lorsqu'il revendique une loi foncière ambitieuse capable, enfin, de protéger nos terres agricoles. Il va dans le sens de l'histoire lorsqu'il propose de conditionner le financement de l'installation par une obligation de transition agroécologique. Ou bien quand il suggère de financer la certification en agriculture biologique durant les 5 premières années d'installation. Car à bien y penser, ceux qui font l'effort de respecter la vie lorsqu'ils produisent ne devraient pas à avoir, en plus, à payer pour ça !

Nous regrettons toutefois qu'il n'ait pas su faire plus de liens avec d'autres travaux récents de la section. Ainsi, l'installation en aquaculture est mentionnée mais renvoyée à plus tard ; de même, l'avis sur l'agriculture urbaine avait montré que cette dernière était source de vocations vers l'agroécologie. S'intéresser à cette tendance aurait pu être très profitable à une politique d'installation. L'avis n'a pas non plus abordé l'impact de l'inéluctable déclin de la production pétrolière sur la sécurité alimentaire. Pourtant, la littérature sur le sujet nous enseigne que le développement massif d'emplois agricoles permettra de faire face à cette contraction énergétique et à la nécessaire transition agro-écologique. Et les ordres de grandeurs sont vertigineux : 15 à 30 % de la population économiquement active pourrait avoir à se convertir à l'agriculture dans les prochaines décennies ! Si nous prenons à bras le corps ce sujet dès maintenant, nous pouvons écrire un récit heureux avec ces nouveaux paysans !

Cet avis, qui, chose rare au CESE, a fait l'objet de deux dissensus, montre bien que les parties prenantes ont conscience des enjeux. L'un deux est à l'initiative de notre groupe, qui, constat à l'appui, ne se satisfait pas du portage actuel de l'aide à l'installation, car il n'intègre pas assez la diversité des

organismes et associations impliqués sur les territoires permettant de mieux accompagner tous les candidats à l'installation pour consolider leurs projets de fermes et leur ancrage dans la vie des territoires ruraux.

Ne pas accepter de changer en profondeur nous semble inquiétant car le statu quo est incompatible avec le projet d'un monde accueillant et nourricier dans les années qui viennent.

Ce monde, c'est à nous de le dessiner, et cet avis, que nous voterons, doit y contribuer. À ce titre, nous voulons remercier le rapporteur pour avoir réussi à conduire les travaux de manière très vivante, notamment lors d'une journée avec des cédants et des porteurs de projets, où nous avons bien vu combien l'installation pouvait être un parcours du combattant. Puisse cet avis contribuer à faciliter le chemin de tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui voudront s'engager dans un projet agroécologique et nourricier.